

ROBERT BOUGIE

par JACQUELINE DE BRUYCKER

► **Après plus de trente années d'engagement syndical, Robert Bougie a décidé de tourner la page et de prendre sa retraite. « J'ai vécu des années très intenses, fébriles en émotions, j'ai côtoyé des femmes et des hommes de qualité dont je garderai toujours le souvenir, mais le temps était venu pour moi de passer le flambeau, de faire place à la relève », explique-t-il.**

Originaire de Valleyfield, Robert Bougie a fait ses premiers pas professionnels, comme beaucoup de jeunes de la région à l'époque, à la Dominion Textile, où il travaillera à l'usine de finition (teinture). L'entreprise y comptait trois usines, regroupant quelque 1 200 travailleurs, membres du Syndicat des travailleurs des usines Dominion Textile de Valleyfield, affilié aux Ouvriers unis du textile d'Amérique (OUTA).

Robert Bougie ne tarde pas à s'impliquer dans son milieu de travail, dès la fin des années 1960, il devient gérant de la Caisse d'économie des travailleurs de Dominion Textile, poste qu'il occupera pendant quelques années.

En 1975, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) lance une campagne d'adhésion syndicale afin de convaincre les salariés des trois usines de joindre ses rangs. « Beaucoup de travailleuses et de travailleurs étaient mécontents de leur affiliation à l'OUTA, ils ne s'y sentaient pas chez eux, ils voulaient du changement. Un groupe, dont je faisais partie, a rencontré des représentants de la CSD, ce qu'ils avaient à nous offrir nous a

plu, ça répondait davantage à nos besoins, à nos attentes », déclare-t-il.

Convaincu que la CSD représente le bon choix, il prend part activement à la campagne, en deux jours, il réussit, à lui seul, à faire signer quelque 180 cartes d'adhésion. Mais la partie est loin d'être terminée, la tentative de changer d'allégeance rencontre de l'opposition, si bien que, contestation après contestation, ce n'est que deux ans plus tard, en 1977, que le Syndicat démocratique du textile de Valleyfield est accrédité et s'affilie peu après à la CSD.

Puis, Robert Bougie devient agent d'affaires pour les trois usines de Dominion Textile à Valleyfield, il le restera jusqu'en 1990. Pendant cette période, de 1977 à 1988, il occupera tour à tour les postes de secrétaire, de vice-président et de président de la Fédération canadienne des travailleurs du textile inc.

En 1988, il est appelé à remplacer à la Fédération un conseiller en congé de maladie, Jean-Guy Gadbois, tout en continuant à remplir la fonction d'agent d'affaires au sein de son syndicat, et ce jusqu'en 1990, alors qu'il décroche un poste permanent à la Fédération. Dans les années qui suivront, il poursuivra son cheminement tout en sachant s'adapter aux différentes structures qui seront mises en place¹.

Sa feuille de route ne s'arrête pas là, il sera, pendant 15 ans, négociateur adjoint pour le front commun de neuf usines de Dominion Textile lors du renouvellement des conventions collectives de



SON PROFOND DÉSIR D'ENGAGEMENT, SA RECHERCHE DE JUSTICE SOCIALE ONT TROUVÉ À LA CSD UNE TERRE FERTILE.

travail. Il est aussi très présent dans l'industrie ayant siégé, entre autres, pendant dix ans, comme coprésident syndical au Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du textile du Québec, en plus de siéger au Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile (CRHIT).

« Je garde énormément de souvenirs de toutes ces années, mais parmi ceux qui m'ont le plus marqué, c'est celui de la grève des trois usines de Valleyfield en 1985. Après quatre mois de grève, l'employeur nous avait lancé un ultimatum : on acceptait les offres patronales, sinon il fermait la filature de Salaberry, qui employait beaucoup de femmes souvent monoparentales et qui avaient plus d'une vingtaine d'années d'ancienneté. Les débats ont été déchirants, l'émotion était palpable, finalement les offres ont été acceptées en assemblée générale à un peu plus de 60 % et tout le monde est rentré au travail non sans amertume », raconte-t-il, en

ajoutant que cela n'avait pas empêché la fermeture de la filature quelque temps après.

Son profond désir d'engagement, sa recherche de justice sociale ont trouvé à la CSD une terre fertile. Tout jeune, il rêvait de travailler avec le monde, et c'est ce qu'il a fait tout au long de son implication syndicale. « Grâce à la CSD, j'ai eu la chance de travailler dans un environnement démocratique, dans un climat de confiance mutuelle, de très près avec des femmes et des hommes de qualité, de les accompagner dans leur cheminement, quand venait le temps de peser et de prendre une décision. J'ai surtout aimé négocier et j'espère que j'ai pu faire avancer des choses, amener un peu plus de justice dans des milieux de travail, c'est ça l'essentiel », conclut-il. ●

¹ En 1993, la Fédération canadienne des travailleurs du textile inc. et la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement inc. fusionnent et forment une nouvelle fédération : la Fédération des syndicats du textile et du vêtement (CSD) inc. En 2006, la fédération se mue en secteur.